

**MARCHE 2024**  
**PROJET DE SEJOUR FUTUROSCOPE**  
**Appel d'offre PAJI/23/02076**

**OBJET :**

Le COLLEGE NELSON MANDELA à BISCARROSSE recherche un prestataire pour organiser un séjour au Futuroscope du 13 au 14 mars 2025.

**1/ IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

*Dénomination et adresse de l'acheteur :*

COLLEGE NELSON MANDELA  
230 route des lacs  
40600 BISCARROSSE  
N° SIRET : 200017 325 00016

*Nom, Prénom et Qualité du signataire du marché :*

Monsieur LAVIGNE Sébastien

*Désignation du comptable assignataire :*

Madame BLOY Nathalie

*Personne habilitée à donner des renseignements administratifs et techniques :*

Madame JACQUET Florence, Secrétaire Générale ([gest.0401048x@ac-bordeaux.fr](mailto:gest.0401048x@ac-bordeaux.fr))

**2/ DETAILS DU VOYAGE**

*Professeur organisateur :* Madame BARRERO-NUGUES Virginie

*Etablissement :* COLLEGE NELSON MANDELA  
230 route des lacs  
40600 BISCARROSSE

*Période du voyage :* du jeudi 13 mars au vendredi 14 mars 2025 (2 jours)

*Lieu de destination :* Futuroscope, Poitiers

*Public concerné :* 83 élèves mineurs et 7 accompagnateurs adultes.

*Hébergement :*

En Hôtel du Futuroscope, chambres collectives proche du parc  
En pension complète comprenant : petit déjeuner, déjeuner, dîner :  
- Le dîner du 1<sup>er</sup> jour à l'hôtel  
- Le petit déjeuner à l'hôtel  
- Le déjeuner du 2<sup>ème</sup> jour en restauration rapide sur le parc

*Transport :*

- Voyage aller-retour en cars
- L'hébergement et les repas du chauffeur seront pris en charge par le prestataire.

COLLEGE NELSON MANDELA  
230 route des lacs  
40600 BISCARROSSE  
Tél. 05.58.09.88.88

### Activités Forfaits et matériels :

- 2 jours au parc du Futuroscope

### **3/ CONTENU DE L'OFFRE**

La proposition doit contenir à minima : la proposition de contrat et le coût total du voyage.

Le candidat devra être titulaire d'une licence d'agent de voyage ou d'un agrément de tourisme s'il s'agit d'une association.

Les prix feront apparaître toutes les taxes et frais. **Ils seront fermes et définitifs.**

Nous souhaitons que les ASSURANCES soit clairement présentées, détaillées.

Ils devront distinguer le coût de chaque poste (transport, prestation, services...)

Le prix doit inclure toutes les prestations.

L'offre du candidat précisera les modes de transport et horaires retenus pour les trajets aller et retour.

L'offre devra être suffisamment précise et détaillée pour permettre une évaluation de la qualité d'hébergement, des services et des transports proposés.

La gratuité pour les accompagnateurs ne peut pas être proposée. Le prix pourra prendre la forme d'une offre globale pour le groupe, ou d'un tarif par participant.

Ces prix étant susceptibles de subir des variations en fonction de l'effectif réel, les conditions de révision seront précisées.

Aucune rémunération complémentaire ne pourra être versée au titulaire pour la résiliation des prestations prévues.

### **4/ MODALITES DE PAIEMENT**

Le règlement s'effectuera par mandat administratif selon les règles de la comptabilité publique.

### **5/ CRITERES DE JUGEMENT DE L'OFFRE**

Le choix sera effectué selon la pondération suivante :

Qualité des prestations (transport et hébergement) : 5 points

Le prix : 5 points

### **6/ DATE LIMITE DES OFFRES ET MODALITES DE TRANSMISSION**

La date limite de réception des offres est fixée au 25 octobre 2024.

Les offres doivent être adressées :

Par voie électronique : [gest.0401048x@ac-bordeaux.fr](mailto:gest.0401048x@ac-bordeaux.fr)